

Règlement du tournoi de La Quasimodo – Boussac

Samedi 26 et dimanche 27 avril 2025

Double-dames / Double-hommes

Doubles mixtes

1 Généralités :

Le juge arbitre est Mme BEC Estelle

Le Tournoi est rentré sous le numéro : 2402004

N° Autorisation : **en cours**

Les classements pris en compte sont ceux en vigueur au 17/04/2025.

Frais d'inscription par joueur : un tableau 14€ et deux tableaux 18 €

La date limite d'inscription est fixée au 16/04/2025. Les inscriptions se feront exclusivement par Badnet.

Aucun remboursement ne sera effectué après le tirage au sort qui aura lieu le 19/04/2025, sauf motif dûment justifié à envoyer au 17 rue des hirondelles – 23600 BOUSSAC-BOURG avant la date du tournoi. Le logiciel Badnet sera utilisé pour la confection des tableaux et la gestion des tableaux.

Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser des inscriptions, en cas de surnombre, en s'appuyant sur la date de l'inscription.

Les séries proposées sont les suivantes : NC - P - D - R.

Le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper ou de supprimer des séries en cas d'effectif jugé insuffisant.

2 Les participants :

Le tournoi est ouvert aux minimes (minimum D8), cadets, juniors, seniors et vétérans. Chaque mineur participant à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge arbitre et disposant d'une autorisation parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs.

Chaque participant doit être licencié FFBaD.

Dans une même paire, le CPPH du mieux classé des deux joueurs ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé (Règlement Général des Compétitions de la FFBaD). Cela s'applique également entre le premier et le dernier d'un même tableau.

Les joueurs devront obligatoirement présenter leur licence à la table lors de leur arrivée pour le pointage. Un joueur désirant s'absenter doit en avertir la table de marque et le juge arbitre sous peine d'être disqualifié.

3 Déroulement du tournoi :

Le Tournoi se déroulera au Gymnase municipal de Boussac – Rue Gustave Gibard – 23600 BOUSSAC (5 terrains) de 08h00 à 19h00 (horaire prévisionnel susceptible de changement suivant le déroulement du tournoi).

Les tableaux de doubles mixtes se joueront le samedi jusqu'aux finales.

Les tableaux de doubles dames et doubles hommes se joueront le dimanche jusqu'aux finales.

Le premier tour est en phase de poules (poules de 4 privilégiées). En fonction du nombre d'inscrits, l'organisateur pourra proposer des poules de 6.

Le tableau final se joue par élimination directe.

Les joueurs disposent de 3 minutes d'échauffement à partir de l'appel de leur match.

Tout joueur non présent 5 minutes après l'appel de son match pourra être déclaré forfait par le juge arbitre.

Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 minutes. Ce temps peut être réduit avec l'accord des joueurs.

Le placement des têtes de séries sera fait en fonction du CPPH disponible au moment du tirage au sort indépendamment du classement. La désignation des têtes de poule se fera en fonction du classement.

En cas de forfait non justifié de l'un des joueurs de l'équipe (à justifier dans les 5 jours qui suivent la compétition), le joueur inscrit restant devra prévenir l'organisateur, de son choix de partenaire de remplacement (ou proposé par l'organisateur) ou de sa non-participation (forfait involontaire).

En cas de forfait non justifié après la constitution des tableaux aucun remboursement ne sera effectué.

4 Règles en vigueur durant le tournoi :

Les règles du jeu sont celles éditées par la FFBAD. Une tenue conforme aux circulaires FFBAD est exigée sur le terrain.

Tout volant touchant une structure du gymnase (plafond, structure métallique...) sera compté « let » une fois au service puis faute pendant le jeu.

Matchs en auto arbitrage.

Les volants sont à la charge des joueurs. S'il y a litige sur les volants, le volant officiel du tournoi est : volant officiel en cours présent dans la liste officielle.

Seul un représentant identifié d'un club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.

5 Dans la salle...

Il est interdit de fumer dans l'enceinte du gymnase.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vols dans l'enceinte du gymnase.

Droit à l'image : les joueurs sont susceptibles d'être pris en photo ou filmés pour une publication sur le site internet ou la page Facebook du club, voire sur d'autres sites de badminton, sans avis contraire écrit et signé du joueur, l'inscription au tournoi vaut acceptation et renonciation au droit à l'image par le joueur.

Toute participation au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement qui sera affiché dans le gymnase. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier un ou plusieurs points du présent règlement pour un meilleur déroulement du tournoi.